

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

La rédaction, DEUXIÈME ÉTAGE 32, rue de la Fabrique.

THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire

Administration: 30, rue de la Fabrique

Feuilleton du COURRIER du CANADA
24 MAI 1897—No. 62

LES CHASSEURS D'EPAVES

TROISIÈME PARTIE

L'enfant et le chien

On juge des sentiments qui envahirent l'âme de Ventura Novellera lorsque pour la première fois depuis l'effroyable malheur qui avait brisé sa vie, il remit le pied sur ce sol où s'étaient déroulés les jours insoucients de son heureuse enfance. Le passé ne se mesure pas à l'échelle matérielle du temps, mais aux événements douloureux ou bénis qui brodent leurs couleurs sombres ou chatoyantes sur la trame tissée par les années. Ventura était bien jeune; et que de tristesses déjà lorsqu'il regardait en arrière! Que de poignants élargissements de l'âme! Que de douleurs devant lui au moment où il se retrouvait dans sa patrie, sans qu'il osât encore se laisser aller à l'espérance qui devait tout faire oublier. Là-bas, en regardant vers l'orient, sa vue était bornée par une haute chaîne de montagnes bleues, livées sous le soleil couchant, de grandes ombres violettes; derrière cette chaîne s'étendait la région bruyante et malsaine de la "Sartene" avec tout un bord, près de la mer, la forteresse de Braccio, où languissaient son malheureux père prisonnier. Sans doute, à cette heure, le capitaine pensait aux siens, se demandait si sa lettre, tentative suprême pour revenir parmi les humains, était arrivée aux mains chères de sa femme et de son fils. Sans doute avec l'impatience de l'homme immobilisé et enchaîné, il se demandait, n'ayant encore vu surgir aucun signe de délivrance, si les épreuves qui constituaient désormais sa seule espérance et son seul recours après le ciel ne l'avaient pas abandonné! Et il ne se doutait pas que son fil s'était lié, séparé de lui par quelque lien à peine et prêt, en compagnie d'amis fidèles, à donner sa vie pour le sauver. Et si Ventura se tournait du côté de l'occident, il apercevait une colline verdoyante, où quelques arbres d'Europe se mêlaient à la végétation luxuriante des tropiques, et sur les flancs de laquelle il distinguait entre les ombelles des hauts palmiers et les feuilles immenses des bananiers, la silhouette familière de la maison blanche où habitait celle qu'il avait autrefois considérée comme sa fiancée.

Il n'était pas une pierre des monuments, par un arbuste des promenades de sa ville natale, par un magasin qui ne lui rappelait un vivant souvenir.

Ses amis respectaient, les réflexions si lentes, la réverie mélancolique et poignante du jeune homme. Halgouet comprit cet état d'âme avec son instinct généreux et bon. Siffadoux le sentait avec son cœur; et lui-même dans ce pays où il avait passé de belles années de jeunesse éprouvait la sensation douce qui nous envahit tout lorsque, retrouvant les lieux où nous avons autrefois accompli nos premiers pas, nous nous voyons revenir sur le temps et voir s'éclaircir les heures qui nous séparent, imprévisibles, des moments que nous avons doucement vécus. Ils laissent Ventura à ses pensées, dans la modeste chambre de la "Casa de Inespedes" et s'accroupissent immédiatement de rejoindre l'ouïssant. Aucune difficulté ne paraissait devoir se présenter; il suffisait d'aller faire un tour sur le port et de découvrir, au milieu des bâtiments à l'ancrage la "Banderilla". Halgouet savait que Siffadoux venait à Corinthis pour écouter les marchands provenant des épaves; et que sous les conditions favorables de la cargaison dans de bonnes conditions de vente, il était donné à une multitude de marchands, au moins un mois. Il était donc certain que la "Banderilla" était encore à Corinthis.

Ses calculs ne l'avaient pas trompé. Après une heure d'investigation sur le port et dans les docks, il reconnut l'élegant trois-mâts de Soriano; et ici on s'aperçut immédiatement que Siffadoux n'avait pas exagéré quand il avait fait ressortir l'utilité d'avoir à sa disposition "un moussé détreiné et séché".

Si Halgouet et Siffadoux ne pouvaient se présenter à bord de la "Banderilla", tandis qu'il n'y avait aucun inconvénient à ce que Siffadoux s'y présentât, en prenant toutefois quelques précautions. Ces précautions lui ôter son uniforme de mousse du "Scavenger", et à l'habiller en vulgaire terrien. Une station de vingt minutes dans un magasin de la rue de la "Constitution" suffit à opérer la transformation. Toutes les capitales de l'Amérique du Sud ont une "rue de la Constitution" généralement la principale. La constitution change, et même fort souvent mais l'étoffe reste.

Bref, Siffadoux, vêtu pour la première fois de sa vie comme un jeune bourgeois et un peu empâté dans ses nouveaux habits, se dirigea délibérément vers le wharf de la "Banderilla" traversa les deux planches qui donnaient accès à bord et s'adressa au premier personnage qui se trouvait sur son passage. Oublieux Halgouet et Siffadoux lui avaient minutieusement fait la leçon. Comme Siffadoux parlait que le français et le breton, on lui avait enjoint de se servir de la première de ces langues, la seconde était absolument incompréhensible. Mais on lui avait ordonné de prendre un accent quelconque, très prononcé, et de spéculer sur la teinte blonde de ses cheveux pour se donner, le cas échéant, comme Scandinave.

(A suivre)

L'INCENDIE DU BAZAR de CHARITE

LE SERVICE RELIGIEUX DE NOTRE-DAME

AVANT LA CEREMONIE

Le ciel est estompé de lourds nuages. Le vieux bourdon de Notre-Dame jette aux échos ses notes attristées. "Témoin, au cours des siècles, des joies et des douleurs de la patrie, notre antique métropole a revêtu ses habits de deuil pour pleurer aujourd'hui les nobles et pures victimes tombées, le 4 mai, au champ d'honneur de la charité.

L'aspect de la cathédrale est splendide. Un immense catafalque qui atteint à la hauteur des tribunes se dresse à l'avant-choeur. Il est orné de fleurs sur ses pinnacles. D'innombrables torchères s'élevaient des quatre côtés. De longues banderoles noires, lamellées d'argent, se détachent du catafalque et se déroulent en festons sur les deux côtés du transept.

Toute la nef centrale est magnifiquement illuminée par de superbes candélabres et d'innombrables torchères. Deux corps seulement ont été déposés dans le catafalque, ce sont ceux de M^{rs} Lullian et de Mme la comtesse de Vallin qui ont été amenés ce matin à 9 heures dans un fourgon des pompes funèbres.

A 11 heures 40, le cortège religieux se forme. S. E. le cardinal Richard, entouré par son chapitre, se rend processionnellement sous le portique de la cathédrale pour recevoir M. le président de la République.

M. le président, accompagné de M. Le Gall, directeur de son cabinet, de trois officiers de sa maison militaire, fait son entrée à Notre-Dame à midi précis.

Les grandes orgues, tenues par M. Widor, exécutent alors une entrée au choeur dont le principal motif est le "Domine salvam fac Republicam" cum.

M. le président de la République prend place sur une estrade, du côté de l'évangile et à gauche du choeur, entre la grande grille et la table de communion.

Mme Félix Faure, Mlle Lucie Faure, les membres du gouvernement, les ambassadeurs, M. le duc de Leuchtenberg prennent place dans le transept nord.

Un transept sud: les membres du Sénat, de la Chambre des députés, du conseil municipal et du conseil général, M. le préfet de la Seine, les officiers de l'armée française, un grand nombre de représentants des armées étrangères, en brillants costumes.

On remarque surtout dans cette superbe assemblée le lord-maire de Londres, accompagné de ses deux vicarifs et ses porte-épées.

M. le cardinal, nonce apostolique, M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, et le prince de Radziwil, font face au catafalque.

Les députations de toutes les églises catholiques et des principales commun. aut occupent le milieu de la grande nef.

On remarque parmi l'assistance M. Casimir Perier, M. Albert de Mun, M. Fabry Loure, M. Patey, Gayraud et une foule de notabilités et de personnages en vue.

LA MESSSE

La messe est célébrée par Mgr de l'Éscalie, doyen du chapitre.

Les choeurs de la Société des concerts, sous la direction de M. Samuel Rousseau, font entendre un "De profundis", lentement psalmodié, à voix et dont l'effet mélodique est de toute beauté.

L'orchestre dirigé par M. Taffanel, exécute ensuite la superbe "Marche funèbre" de Beethoven.

Puis le chant du "Dies iræ" est magnifiquement exécuté par le choral.

Après l'Alleluia de la symphonie ou "De profundis", le choral de Théodore Dubois est exécuté d'une façon remarquable par le choral, avec accompagnement d'orchestre.

M. Fauchez tenait l'orgue. L'absoute a été donnée par S. E. le cardinal Richard.

LE DISCOURS DU R. P. OLLIVIER

Le R. P. Ollivier prononce, au pied de l'autel, l'éloquent et éloquent discours dont voici le texte:

Messieurs, La mort est terrifiante, lors même quelle frappe de coups tardifs ces vies longuement épuisées; combien plus lorsqu'elle fauche en pleine floraison des vies promises à toutes les joies, ou en pleine maturité, des vies à peine en possession des fruits de leurs labeurs.

sein qu'il nous est permis de comprendre aim de nous y associer librement et de donner à nos pleurs le prix dont se paye notre rentrée dans la miséricorde.

Sans doute, ô Maître souverain des hommes et des sociétés, vous avez voulu donner une leçon terrible à l'orgueil de ce siècle, où l'homme parle sans cesse de son triomphe contre vous. Vous avez retourné contre lui les conquêtes de sa science, et vaincu quand elle n'est pas associée à la vôtre, et, de la flamme qu'il prétend avoir arrachée de vos mains comme le Prométhée antique, vous avez fait l'instrument de vos représailles. Ce qui donnait l'illusion de la vie a produit l'horrible réalité de la mort, et, dans le même silence qui enveloppe Paris et la France depuis quatre jours, il semble qu'un catafalque s'élevât de la parole biblique: "Par les morts couchés sur votre route, vous saurez que je suis le Seigneur."

Mais Dieu ne se plaît pas aux vengeances stériles, et c'est pour sauver qu'il flagelle—allant ainsi les exigences de sa gloire et celles de ses miséricordes, plus pressantes encore puisqu'il est avant tout l'Éternel amour.

C'est le propre de l'homme d'avoir des préférences, et les peuples en sont les objets aussi bien que les individus. La France le sait par toutes les prédictions qui marquent son histoire, et font de ses malheurs des preuves sensibles de l'amour divin à l'égard des prospérités et des succès dont elle a été glorifiée. Elle aime de l'Église de Christ, elle suit la même route que sa terre, participant à ses épreuves, seigneur des vases et des siècles qu'elle lui rend, châtie sans retard par ses abandons ou ses révoltes, avec d'autant plus de sévérité qu'elle est devenue plus nécessaire à l'accomplissement du plan divin dans la conduite des peuples. Sa place est à la tête de l'humanité et non point à sa remorque; elle y est comme l'étendard du Christ, auquel on ne saurait indiquer la route de passage au second avènement sans que la main divine ne le redresse aussitôt en châtiant la défection pour exalter le courage.

Hélas! de nos temps mêmes, la France a mérité ce châtiment par un nouvel abandon de ses traditions. Au lieu de marcher à la tête de la civilisation chrétienne, elle a consenti à suivre en servante ou en esclave des doctrines aussi étrangères à son génie qu'à son histoire; elle s'est aliée à des mœurs qui ne se reconnaissent de sa fibre et généreuse nature, et son nom est devenu synonyme de folie et d'ingratitude envers Dieu. C'était le faire, hélas! synonyme de malheur, puisque Dieu, ne voulant pas l'abandonner, devait la soumettre à l'expiation.

Il y a vingt-six ans à peine, et les témoins de vos épreuves n'ont pas en ce temps d'oublier, vous avez frappé la France à la tête en lui demandant, pour victimes d'expiation et de propitiation, les hommes de tout rang et de tout âge, et vous avez couché sur les champs de bataille d'une double guerre, soldats et prêtres, financiers et lettrés, artisans et magistrats, marins et laboureurs. Certes, c'étaient là de grandes et nobles victimes, dont le sacrifice avait sur votre justice et votre miséricorde le plus impérieux de tous les droits, celui du libre consentement ou même de la joyeuse acceptation; car toutes allèrent à la mort comme il sied à des fils de cette vieille France qu'épée fait toujours souvenir de la Croix.

Aussi quand, sous les voûtes de cette cathédrale, nous nous souvenons de nos cris de douleur, et d'innombrables nos dépositions les restes sanglants de tous ces morts vénérables autour du cercueil où dormait l'archevêque martyr, nous avons bien le droit d'espérer que votre justice était satisfaite et que votre miséricorde nous rouvrait les portes de l'avenir!

Dieu de nos pères, soyez bien de ne pas avoir rejeté, en face de la rançon de leurs fautes, si lourde que fut la dette et si dur que fut le paiement.

Et pourtant, l'expiation n'était pas suffisante, et les plus pures victimes manquaient à l'holocauste! Sans doute, elles avaient cruellement souffert dans leur âme, ces fibres et douces femmes dont les pères, les fils, les frères, les frères avaient versé leur sang pour la patrie; d'autant plus souffert qu'elles avaient eue leurs femmes à l'heure de la séparation pour ne pas amoindrir les courages, et qu'elles avaient dû, plus tard, refouler, dans leur cœur le chagrin des pertes, irréparables, pour assurer à la génération nouvelle la confiance dans les nouvelles destinées de la France.

Mais il semble que Dieu leur eût fait tout en ne leur demandant que des larmes, des prières, des legs et des exemples. Chez nous, de temps immémorial, les femmes ont des coeurs virils, et dans le sacrifice, leur part est aussi belle que celle de leurs fils ou de leurs époux. Aussi leur fallait-il mettre dans la coupe, un peu de leur propre sang.

(Suite sur la 3^{ème} page)

Livres de Récompenses

Éditions de Grand Luxe Richement Reliées

NAPOLÉON raconté par l'image d'après les sculptures, les gravures et les peintures, par Armand Dayot, in-4to, plein cuir, \$10.00.

LE VATICAN, les Papes et la civilisation, le gouvernement central de l'Église, introduction par le cardinal Bourret, ouvrage illustré de 2 gravures au burin de 4 chromolithographies, de 7 photographies et de 475 gravures 1895 in-4to, reliure d'amatour, \$10.

JESUS-CHRIST, par Louis Veillot, avec une étude sur l'art chrétien par E. Cartier, un vol. in-4to, illustré de 16 chromolith. et de 200 gravures, \$10.

LA SAINTE-VIERGE, par U. Maynard, 1 vol. in. de 14 chromolith. et 200 gravures, \$10.

LA VIE DES SAINTS illustrée par chaque jour de l'année, ouvrage à preuve par Alger Germain, in-4to, in-1 chromolith. et de 300 gravures, \$4.

SAINTE CECILE et la société romaine aux deux premiers siècles par dom Guéranger, 5 pl. en taille douce, 240 gravures, \$10.

LE XIX^{ème} SIECLE EN FRANCE, classes, mœurs, usages, costumes, inventions par John Grand Carter, ouvrage illustré d'un frontispice chromolithographique de 16 pl. coloriés au patron de 36 entêtes et lettres ornées et de 487 grav. reliure amatour, \$10.

NOS GLOIRES MILITAIRES par Dick de Longlay, 1 vol. in 4to, orné de 280 gravures, 1 maroquin, tranchée dorée, \$5.

CHARLEMAGNE par Alphonse Veillot, avec une introduction par Léon Gautier, 1 vol. in 4to, orné de deux eaux fortes, d'une chromolith. de 19 gravures hors texte et de 120 dessins, prix \$5.

ST LOUIS par Wallon, 1 vol in 4, orné d'un frontispice en couleur et de 280 gravures, 1/2 chag. tranchée dorée, \$5.

NOTRE ARMÉE par Dick de Longlay, histoire populaire et anecdotique de l'infanterie française, nombreux dessins en couleurs par l'auteur, un fort volume, \$6.25.

LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages fondé par Edouard Charton et illustré par nos plus célèbres artistes 1894 in 4to, \$9.00.

HISTOIRE du gentil seigneur de Bayard Loredan Larchey, ouvrage contenant 8 planches, 2 titres et une carte en chromolithographie, un portrait en gravure, 34 grandes compositions et portraits tirés en noir, et 187 gravures, un fort vol. in-8, \$6.50.

LA TERRE à vol d'oiseau par Oudinot Reclus, avec 10 cartes et 616 illustrations.

LES Grands Voyageurs de notre siècle, par G. Meissas, ouvrage contenant 206 dessins gravés sur bois, 43 portraits de voyageurs, et 42 cartes itinéraires gd in 4to, \$5.

LA FRANCE pittoresque, par E. Gourdan, ouvrage illustré de 370 gravures in 4to, \$5.

HISTOIRE de la Sainte Bible, ancien et nouveau testament, par Gabriel Cruchet, 100 gravures d'après les dessins de Gustave Doré, in 4to, \$4.

L'HOMME aux yeux de verre, aventures au Dahomey, par Ressi et Meaulle, ouvrage illustré de 106 gravures in 4to, prix, \$4.

AIR ET LE MONDE AERIEN (1) par Arthur Mangin, 200 gravures sur bois, ARTES DU GLOBE (2), Histoire des fleuves par Paul Dory 175 grav. et cartes.

AUX INDES ET EN AUSTRALIE, dans le yacht *Seabear*, par Brassey; traduit de l'anglais par Gaston Bonnefont, 200 gravures.

AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (les) par Daniel de Foa, 89 grav. sur bois.

CHATEAUX Historiques de France, Histoire et monuments, par l'abbé J. Bourassa; 32 grav. sur bois d'après Karl Girardet et François.

* CHEVALIERS DE RHODES ET DE MALTE (les) (Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem), Chroniques et récits, par P. A. Farochon; 38 gravures.

CHRISTOPHE COLOMB, par Mgr Ricciardi. Illustrations de Baldo; 33 gravures.

CONTES MERVEILLEUX, traduits de l'allemand de Hauff, par Louis de Hesseu; 38 gravures.

EXPLORATEURS de l'Afrique (les), Nœthzel, Gallieni, Stanley, de Brazza, Samuel Baker, Georges Révoil, etc. etc. par Paul Bory; 64 gravures.

Société des Arts DU CANADA

1666, rue Notre-Dame MONTREAL

Tirage: CHAQUE MERCREDI

Lots valant de \$2 à \$2,000

10cts LE BILLET

ANT. LANGLOIS, 26, côte Lamontagne, Québec

C'EST UNE OBLIGATION

Celui qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette obligation sans s'exposer à de graves conséquences. Il ne peut recourir qu'à un remède qui soit infaillible, car depuis que les familles nombreuses sont atteintes de maladies, il est devenu plus difficile de trouver un remède qui soit efficace. Les remèdes de la Compagnie des Arts du Canada, qui sont composés de plantes et de racines, sont réputés pour leur efficacité. Ils ont été éprouvés par des milliers de personnes et ont toujours produit de bons effets. Ils sont donc recommandés à tous ceux qui sont atteints d'une maladie quelconque.

re les font exister. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qui s'est vu, en fait de remède, leur efficacité dépend de ce que les racines sont employées dans leur fabrication. Vous tous qui souffrez, sachez que pas une seule fois ces remèdes ont fait défaut. Au cas où le malade n'aurait pas obtenu le gros soulagement, chez

J. E. P. RACICOT
No. 25, rue St-Joseph, Québec.

Maison à Vendre ou à Louer

Cette magnifique maison à 4 étages étant le No. 1, rue Duane, occupée depuis un nombre d'années par la maison de la "Laurière", pour la vente d'armes et d'objets d'art. Bon poste de commerce, situation centrale. On pourra louer séparément le magasin et les étages supérieurs, pour logement, bureaux ou atelier. S'adresser au propriétaire, J. D. Bronson, 69, rue St-Louis, ou à Labrosse et Babin, notaires, 15, rue Duane.

La Caisse d'Economie NOTRE-DAME DE QUEBEC

Québec, 30 avril 1897.

Le 1^{er} et après le PREMIER JUIN PROCHAIN, la Caisse d'Economie paiera, à son bureau, Haute-Ville, un dividende de cinq pour cent sur le montant de capital versé, pour le semestre expirant le 31 Mai prochain.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans l'église de la Caisse d'Economie, Haute-Ville, Lundi, le 21 Juin prochain, à 7 h. 20 p. m.

Par ordre, L. C. MARCOUX, Secrétaire-Trésorier.

AVANT LE DEMENAGEMENT

...Liquidation DU Fonds de Commerce

Fermeture de notre établissement de la Côte de la Montagne et rue Sous-le-Fort. Toutes les marchandises devront être vendues

AVANT LE 1^{er} MAI

ENORME REDUCTION DE PRIX

Le public est invité à venir voir. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Jos. Hamel & Cie

62, COTE DE LA MONTAGNE ET 50, RUE SOUS-LE-FORT, B. V. 18 mars 1897.

PATENTS

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and a honest opinion, write to J. H. & Co., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communication strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Special notice through Mann & Co. receives special attention. J. H. & Co. are American, and have brought widely before the public without cost to the inventor, this scientific paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new inventions, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address: J. H. & Co., New York, 301 Broadway.

MUNYON!

Nous avons un assortiment complet de REMÈDES MUNYONS que nous offrons aux prix suivants:

Grandeur de 25 cts pour 18 cts
Grandeur de 50 cts pour 36 cts
Grandeur de \$1.00 pour 72 cts

Et encore une réduction sur ces prix pour les achats d'un quart de douzaine et plus.

Pharmacie de la CROIX ROUGE

COIN DES RUES ST-JEAN ET DU PALAIS 10 mars 1897.

LE NOUVEAU THERMOMÈTRE MÉDICAL de LÉON BLOCH

LE PLUS SENSIBLE DE TOUS LES SYSTÈMES CONNUS

Tous nos instruments portent ma signature: A Paris 2, rue de l'Entrepôt ET A L'ÉTRANGER, DAL. TOUTES LES BONNES MAIRIES.

Compagnie Chinic QUEBEC

ANCIENNE MAISON METHOT FONDÉE EN 1860

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET EN DETAIL.

FOURNISSEURS ORDINAIRES DU CLERGE, DES FABRIQUES, DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET DES MAISONS D'EDUCATION

Pour la Ville et la Campagne

Petits Pouvoirs à Vapeur

L'engin et la Bouilloire debout sur un même socle en fonte. Portatif comme un poêle. Indispensable dans une boutique de charbon, forgeron, menuisier, meublier, imprimeur et autres.

Pour \$180.00 vous aurez le tout prêt à marcher

AUSSI... ENGINES et BOUILLIÈRES pour manufactures et scieries, de toutes dimensions . . .

Machines de toutes sortes pour travailler le bois, Turbines à l'eau et appareils et appareils et fournitures pour fromageries et boulangeries, Huiles, Coutures de cuir et de caoutchouc, Poëlles, etc.

CHS. A. PAQUET

No. 11, RUE ST-ANTOINE, B.-V., QUEBEC 3 mars—1897

Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean EXCURSIONS DE COLONS

A FIN DE PERMETTRE AUX NOUVEAUX COLONS D'ALLER EXAMINER les terres au Lac St-Jean, dans un but de colonisation, des billets de seconde classe, de Québec à Roberval et autres Stations au Lac St-Jean jusqu'à Hébertville, et Retour, seront émis au

PRIX NOMINAL \$1.50 DE

TOUS LES SAMEDIS A 6 H. 40 P. M. JUSQU'AU 20 JUIN PROCHAIN

ET BONS POUR RETOURNER DANS LE COURS DE 30 JOURS

Les NOUVEAUX COLONS de la classe agricole se rendant au Lac St-Jean pour s'y fixer sont transportés GRATUITEMENT ainsi que leurs effets de Québec à Roberval.

ALEX. HARDY, J. G. SCOTT, Agent Gén. F. et P. Secrétaire et Gérant

QUEBEC

LUNDI, 24 MAI 1897

La fête de la Reine

C'est aujourd'hui la fête de notre glorieuse souveraine, la reine Victoria. Elle a soixante dix-huit ans d'âge et dans quelques jours elle en aura vécu soixante sur le trône.

Louée, aimée et respectée, la reine Victoria l'a été continuellement depuis son accession au trône.

Ce concert solennel d'hommages augmente encore à mesure qu'approche le jour où elle célébrera son jubilé qui donnera lieu aux fêtes les plus imposantes que l'on puisse rêver.

UN MENSONGE

"La question des écoles est morte," ont crié dernièrement certains journaux. "La question des écoles est morte et enterrée," a répété à un journaliste l'un des membres du cabinet fédéral, autrefois intrépide champion des droits de la minorité manitobaine.

Eh bien! non, la question des écoles n'est pas morte, dit le *Trifolium*. Elle n'est pas morte, parce que, suivant l'expression d'Eliza Wheeler Wilcox, aucune question n'est réglée si elle n'est suivie la justice.

Elle n'est pas morte, parce que la minorité n'a pas accepté le soi-disant règlement qu'on a voulu lui imposer et se dresse devant le peuple du Canada réclamant justice. Elle n'est pas morte, parce qu'il y a encore en ce pays des hommes ayant le respect du droit, de la justice et de la liberté.

Des plumes plus autorisées que la nôtre ont dit l'extrême importance de cette question qui, sous son quadruple aspect national, religieux, constitutionnel et social, touche aux intérêts de tous, en notre beau Canada.

Pour nous, Canadiens-français catholiques, il s'agit de savoir si nous devons être traités en parias sur cette terre d'Amérique, parce que nous y sommes la minorité. Car, que l'on ne s'y trompe pas, si nous laissons écraser nos frères de l'Ouest, nous aurons demain à nous défendre sur un autre terrain, jusqu'à ce que, de défaite en défaite, nous en soyons réduits à être obligés de batailler pour la défense des droits dont nous jouissons nous-mêmes, dans cette province qui est le berceau de notre nationalité.

Il s'agit aussi, en exigeant pour les catholiques du Manitoba un système scolaire dont la religion soit la base, d'être à ceux de nos frères qui se sont laissés tromper par les docteurs de Ferret, l'idée d'établir chez nous un système scolaire athée.

Pour tous les citoyens de ce pays la question est de savoir si la constitution, la grande charte de nos droits et de nos devoirs de citoyens, doit être lettre morte quand l'une de ces clauses protège nos minorités de race française et de religion catholique. La question est de savoir si l'on imposera à une minorité un système scolaire auquel sa conscience répugne et dont les effets navrants étaient dernièrement avoués par un journal protestant *l'Inter-Océan*, dont nous citons l'opinion dans un autre article; un système scolaire qui, l'expérience des Etats-Unis et d'ailleurs le démontre, est un danger pour la sécurité individuelle et sociale. Beaucoup, nous le savons, parmi ceux qui nous sont sympathiques, n'ont pas cette opinion sur les lois de Manitoba et sont partisans de l'école neutre. Aussi insistons-nous particulièrement sur le côté constitutionnel de la question, au sujet duquel tous nous pouvons nous entendre.

La grande question pour les Canadiens de toute origine et de toute croyance est de savoir si le Canada transgressera la loi de justice, cette grande loi qui oblige les peuples tout autant que les individus. Le Canada se verra-t-il, de gaieté de cœur, à des châtiments certains, car, c'est la loi de Phistoire, proclamée par Drumont: "Un peuple ne peut pas plus vivre sans justice, qu'un homme sans air." Et l'écriture-Sainte apporte à cette parole son imposante confirmation: "La justice élève les peuples, dit-elle, et le péché les rend malheureux." Cela vaut bien l'opinion de M. J. Israël Tarte.

Encore une fois, la question des écoles n'est pas morte, et notre devoir à nous catholiques est de combattre, sous la direction de nos évêques, jusqu'à ce que justice ait été rendue. Et notre devoir de patriotes est, comme toujours, identique à notre devoir de catholiques.

D'aucuns disent: "Laissons donc cette question qui ne peut qu'entretenir l'animosité entre les races. Occupons-nous à faire progresser notre pays." Messieurs, vous avez un moyen très simple d'écartier cette question de la discussion. Donnez justice à qui justice est due, et vous verrez aussitôt le calme renaitre en ce pays. D'ici à ce que se lève sur le Canada ce jour de justice, la lutte pour la minorité catholique est un devoir sacré. Hâtez à qui s'y dévouerait!

M. Greenway demande sa récompense à M. Laurier

Le gouvernement Greenway, de Manitoba, croit le moment favorable pour tenter une copieuse saignée sur le trésor fédéral.

Il ne pouvait mieux choisir son jour, ni avoir la main plus garnie d'arguments.

N'a-t-il pas refusé obstinément aux conservateurs de régler la question scolaire et de rendre justice à la minorité catholique française?

N'a-t-il pas réservé pour M. Laurier les prétendues concessions qu'il avait résolu de faire?

Enfin, ne s'est-il pas prêté avec une hypocrite complaisance à une farce de règlement dont il a laissé M. Laurier s'attribuer exclusivement le douteux mérite?

Certes, si jamais chef politique à raison de témoignage sa reconnaissance pour des services rendus, c'est bien dans le cas actuel.

Ainsi donc, M. Greenway est arrivé à Ottawa depuis quelques jours et il n'a guère tardé à communiquer aux ministres le but de son pèlerinage.

Il demande la bagatelle d'un million pour commencer, quitte à supplémenter cette requête par un agrandissement de territoire, par des chemins de fer, par des travaux publics ou par des subsides permanents.

C'est que, voyez-vous, les trahisons religieuses et les trahisons nationales n'ont jamais eu de tarif bien arrêté. Pourtant, il semble que le règlement Laurier-Greenway, pour ce qu'il vaut, a déjà coûté assez cher au Canada, en argent en places et en humiliations de toute nature.

Et le pays est si pauvre! Notre dette arrive au chiffre de deux cent soixante millions, avec un service annuel d'intérêt s'élevant à onze millions; et les projets dispendieux foisonnent sur les bureaux de ministres!

Aussi le *Globe* est-il opposé à toute augmentation de subsides provinciaux d'une façon directe ou indirecte.

Si, dit-il avec raison, une province est embarrassée, qu'elle diminue ses dépenses et pratique l'économie. Nous ajouterons: qu'elle augmente ses revenus, ainsi que l'a fait le gouvernement conservateur de Québec depuis 1892.

Le peuple, il est vrai, ne lui en a su aucun gré; mais la faveur populaire est variable et tourne au moindre vent.

Manitoba nourrit de vastes projets, et comme ses ressources sont limitées, son gouvernement trouve logique de s'adresser à M. Laurier.

Les cadeaux entretiennent l'amitié, à condition, toutefois, de ne pas être ruineux. C'est cette appréhension qui effraie le *Globe* et qui le porte à catéchiser les gouvernements provinciaux qui, parce qu'ils sont tous libéraux, se préparent à réclamer leur part du gâteau.

Que Manitoba se le tienne pour dit; Québec ferait tout aussi bien de s'en souvenir, malgré le pacte interprovincial conclu à la conférence québécoise par Mercier.

Immigration

Statistiques concernant les Homesteads

Le rapport du département de l'Intérieur a été distribué la semaine dernière aux députés fédéraux. Ce rapport, de M. Burgess, donne les statistiques suivantes concernant les Homesteads.

En 1895, il y a eu 2,294 concessions de Homesteads comprenant 383,600 acres de terre, et on en a vendu 32,955 acres. Pour l'année 1896, il y a eu 1857 concessions de Homesteads comprenant 297,120 acres de terre, et on en a vendu 33,374 acres.

M. Burgess a déjà fait remarquer dans un précédent rapport, que depuis quelques années le gouvernement n'a pas vendu de terres, dans les sens ordinaires du terme car la plus grande partie des terres arpentées a été donnée en subsides aux diverses compagnies de chemins de fer. Le seul argent que le département ait retiré de ces terres, a fait le revenu provenant des bois, foins et minéraux, sont les légers droits imposés par la loi sur les concessions des Homesteads.

Le nombre total d'émigrants arrivés dans les ports de Québec, Halifax, St-Jean et Montréal, durant l'année 1896, a été de 27,743. Sur ce nombre, 18,845 ont déclaré leur intention de s'établir dans le Dominion, tandis que 8,898 ont fait la même déclaration en 1895.

Les personnes qui ont signifié leur intention de s'établir au Manitoba, dans le Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise, sont au nombre de 6,214 cette année, ce qui fait un augmentation de 813, comparé avec 1895. Les agents d'immigration tiennent un état détaillé du nombre des arrivants et de la province où ils comptent s'établir. Quant aux immigrants des Etats-Unis, on ne s'en occupe que s'ils émettent l'intention de s'établir comme colons. A cet effet, un état détaillé a été soumis dernièrement à la nationalité des colons, pour les années 1895 et 1896, et indiquant une diminution pour le dernier année de 537 concessions et de 1495 acres.

L'immigration des colons Européens accuse une augmentation pour cette année comparée avec l'année dernière qui accuse une diminution totale de 460 dans les concessions de Homestead aux colons du pays, et de 77 dans les concessions aux colons Européens.

L'indicateur de Québec et Lévis, 1897-98

"L'Indicateur de Québec et Lévis," publié par MM. Boulanger et Maccoeur, vient d'être livré au public. On a commencé à en faire la distribution aux souscripteurs. Comme tous les précédents, l'indicateur pour 1897 ne laisse rien à désirer tant au point de vue de renseignements qu'au point de vue de la partie typographique et de la reliure.

Le cabinet libéral

Sa formation probable

Comme nous ne sommes pas dans les petits secrets des libéraux, il nous est, par conséquent, impossible de donner une idée exacte de la formation du nouveau cabinet de notre province. Aussi avons-nous recourus aux nouvelles annoncées par nos confrères pour communiquer à nos lecteurs les informations qui nous paraissent se rapprocher le plus de la vérité. Voici ce que dit le *Monde*, dans une dépêche datée de Québec le 22 du courant:

Il est à peu près certain que M. Marchand ne sera appelé à Québec que dimanche pour conférer sur la situation et qu'il sera invité formellement lundi à former une nouvelle administration.

Je tiens de source autorisée que l'entrée de M. Robidoux est loin d'être certaine; que M. Stephens a été formellement exclu par tout le jeune ministère; et que M. Sheehy, malgré les vœux de la vieille garde de Mercier, n'a pu l'emporter sur M. Lemieux. Grâce à ces dernières éventualités, le portefeuille le plus convoité par les avocats, celui de Procureur-Général, écherra à M. Lemieux, ou à M. Archambault, les chances les plus probables sont en faveur du premier.

M. Duffy l'emportera à la main sur M. Watis; je vous le répète, c'est la décision déjà ancienne du ministre Sydney Fisher; de même que l'entrée de M. Bickerdike au ministère est la condition imposée par le gouvernement fédéral, qui se refuse à décider l'ancien président du Board of Trade à se présenter contre M. Hall.

Les mauvaises langues ont bien prétendu que M. Atwater a vu d'un bon œil le succès de son ami Bickerdike, parce que M. Atwater trouvait chez M. Hall un concurrent sérieux à la "chétiverie" de l'élément anglais; mais, je l'ai dit, ce sont les mauvaises langues qui ont inventé cette histoire.

D'après les rumeurs qui n'ont fait que se confirmer, ces deux derniers jours, le cabinet Marchand serait donc composé de la manière suivante:

Prémier: Agriculture, Marchand. Procureur-Général: Lemieux ou Archambault. Terres de la Couronne: Archambault ou Lemieux. Trésorier: Bickerdike. Colonisation: Déchêne. Travaux Publics: Parent. Secrétaire provincial: Duffy. Stephens a de très petites chances d'en être, même sans portefeuille.

MM. Garneau et Sheehy entrèrent au titre de mentors du parti et il en faut au moins deux avec Monsieur le doyen pour tout un ministère, mais sans traitement.

MM. Marcell et Jules Tessier sont incontestablement désignés au poste d'Orateurs du Conseil et de la Chambre. M. Turgeon remplira la première vacance, cela paraît entendu entre le chef et le soldat discipliné, qui en prend grand soin par là, contraste frappant avec la mauvaise humeur des "dissidents".

Les ministres actuels et le Premier ministre futur ont accepté l'invitation au dîner d'Etat de Spencer Wood en l'honneur de la fête de la Reine.

De son côté, le correspondant d'Ottawa de la *Press* adresse à ce journal les nouvelles suivantes:

"Parlons un peu du ministère provincial de Québec si vous voulez bien, car vous n'ignorez pas que c'est à Ottawa que l'on parle le plus du cabinet Marchand. C'était un curieux spectacle de voir toute cette semaine les allées et venues de toute la gent ministérielle de la majorité libérale nouvelle de Québec. Il n'y a pas eu de ministre qui ne soit venu faire un tour à la capitale, non seulement les aspirants de Montréal, mais même ceux de Québec. C'est évidemment à Ottawa que se font les combinaisons. L'hon. M. Marchand reste tranquille à St-Jean de M. Tarte où se bécote le grand cabinet. Le représentant de M. Marchand et le factotum du parti libéral à Montréal assiste aux entrevues. Il se tient blotti dans l'édifice parlementaire où, personne ne le sait, mais on l'aperçoit glissant furtivement dans les couloirs et disparaissant par des portes et des trappes secrètes, mais rien ne lui échappe et les nouveaux arrivés sont pistés et dépietés.

Cette construction du cabinet, d'après les méthodes d'Hermann ou de Robert Houdin est très intéressante à étudier et m'a occupé toute la semaine. Aujourd'hui semble devoir être le terme définitif de l'anxiété des libéraux et l'on croit généralement que l'hon. M. Marchand sera appelé aujourd'hui à former son cabinet. Il peut donc être d'un certain intérêt pour vous de connaître quelques-unes des opinions à Ottawa au sujet de la composition du nouveau ministère et de ce que vous transmettez le résultat de mes observations et d'un grand nombre de conversations que j'ai eues avec les députés d'Ottawa et de Québec. La caractéristique du nouveau cabinet semble devoir être que tous les hommes, sauf M. Marchand, seront des hommes nouveaux, c'est-à-dire n'ayant pas fait partie d'administrations antérieures et voici maintenant la représentation probable des divers districts:

Montréal: Marchand, Horace Archambault, Dr Guerin ou Bickerdike.

Townships: Duffy.

Québec: Parent, Déchêne, Turgeon. Ottawa: Tarte.

Voilà comme l'on dit en argot de politique "l'airloise" qui est coté le plus haut à Ottawa. On remarque que dans cette formation l'hon. M. Marchand prend son éliminier MM. Lemieux et Robidoux que l'on désignait comme ses successeurs éventuels. J'ignore comment la chose sera prise à Montréal et à Québec, mais j'ai entendu bien des murmures à cet égard à Ottawa. MM. Lemieux et Robidoux ont été les deux figures les plus en vogue dans la dernière campagne et cela paraissait une sûreté juridique et une irremplaçable manœuvre de l'opposition, pour ne pas en dépit de pronostics, je ne crois pas que M. Marchand ose le faire. D'ailleurs nous le saurons plus tôt.

Le pont Victoria

Un grand nombre de nos lecteurs ont traversé le pont du Grand-Tronc, qui relie les deux rives du fleuve St-Laurent à Montréal. La Compagnie du Grand-Tronc ayant décidé de le reconstruire afin de rencontrer les besoins de notre époque, quelques détails au sujet de ce fameux pont sont très à propos.

Le pont Victoria fut commencé le 22 juillet 1864, et fut terminé le 25 août 1869 alors que le prince de Galles posa la dernière pierre et battit le dernier rivet avec beaucoup de ostentation. Le tunnel a un mille et un quart de long, et le pont a 32 arceaux en fer. Trois mille hommes ont travaillé à sa construction, laquelle a coûté sept millions de piastres. Le nouveau pont, ou plutôt les mo-

difications que l'on va faire à l'ancien, vont coûter un million et demi de piastres. Le métal qui va entrer dans la nouvelle construction pesera 40 millions de livres. Au lieu d'être formés, les côtés du nouveau pont seront en tôle. Il y aura un double voie de chemin de fer à vapeur, un voie de chemin de fer électrique, un chemin pour les voitures et un chemin pour les piétons.

Les travaux de maçonnerie seront peu considérables, les vieux piliers étant considérés bons et solides comme jamais.

L'ouvrage sera terminé dans un an et va commencer tout de suite.

LETTRE D'OTTAWA

Le prolongement de l'Inter-colonial

Ottawa, 22.—Le prolongement de l'Inter-colonial est une des questions qui intéressent Montréal à tel point que vous en détail ne nous échapperez. Plus textuellement la passe d'armes qui a eu lieu entre M. Blair et sir Charles Tupper jeudi dernier. Les réponses de M. Blair sont très intéressantes et nous vous en faisons part. Quant à moi, le gouvernement ne veut pas parler sur l'affaire du Grand-Tronc et du Drummond tant que celle du Pacifique et du Crow's Nest Pass n'est pas arrangée. Sir Charles Tupper a rappelé à M. Blair les termes du discours du Trône annonçant que des arrangements "avaient été conclus" pour le prolongement de l'Inter-colonial et il a ajouté:

"Ce discours a été prononcé le 25 mars et je désire demander à l'hon. ministre s'il est maintenant prêt à mettre la Chambre dans ses confidences et à nous soumettre les arrangements qui nous ont été annoncés au commencement de la session comme "conclus"?"

M. Blair.—Je crois que je serai prêt à la première occasion convenable à faire un exposé complet des arrangements projetés, mais je ne sais pas au juste sous quelle forme l'honorable député désire que cela soit présenté.

Sir Charles Tupper.—Ce que je propose, c'est que la promesse faite par le Gouverneur-général soit remplie et que l'arrangement soit soumis à l'approbation de la Chambre.

M. Blair.—Il n'y a aucun doute que cela se fera dans le cours ordinaire des procédures de cette Chambre. Je crois que l'honorable député devrait avoir quelques renseignements avant que la résolution et le bill soient soumis afin que la Chambre soit au courant des détails. Si cela convient à l'honorable député, je choisirai pour donner ces détails le moment où sera discuté le budget des chemins de fer. Je ne veux rien cacher à la Chambre et mon seul désir est de choisir l'occasion convenable pour présenter les choses comme elles doivent l'être."

Le budget des chemins de fer sera examiné sous peu, car celui des travaux publics s'achève.

Le monument Champlain

Désireux d'informer de visu les lecteurs du *Paris Canada* au sujet du monument que la ville de Québec doit élever à Samuel de Champlain, nous nous sommes rendus 35, rue de Verriquet, à l'atelier de M. Paul Chevru chargé de la statuaire. L'architecture d'une heureuse harmonie de lignes est due à M. Paul Le Cardinal.

Le jeune sculpteur est en train de travailler à son œuvre, de toute son âme d'artiste consciencieux et passionné, car il tient à faire un monument digne de celui qui doit glorifier et le témoignage de reconnaissance dont il doit être le symbole durable.

C'est pourquoi malgré le quotidien effort et le parfait savoir de son métier, il n'a pas voulu exposer encore sa maquette dont beaucoup d'autres statuaires, plus connus mais moins scrupuleux, se seraient à coup sûr contentés à la satisfaction de tous. Le jeune maître s'est donc borné à envoyer au Salon la statue en marbre du *Récit de l'Écure*.

Et pendant que nos regards dans l'atelier le plâtre de cette jolie chose, un des clous des Champs-Élysées, M. Chevru, tout en maniant la spatule et l'ébauchoir, nous parle de son monument, avec la modestie discrète qui caractérise les vrais ouvriers d'art, et il nous dit—ce que déjà nous savions—quel art de réflexion et de détachement, de patience et d'études est fait du statuair.

Il est loisible au premier venu de commenter des plaisanteries sur les lenteurs d'exécution de M. Rodin et de ses collègues, et de comparer leurs atterissements aux retards administratifs; il n'en reste pas moins vrai que le courage et la foi robustes sont indispensables, et le métier aussi, et le talent surtout, pour arriver à pétrir son idéal avec un peu de boue....

Aussi M. Chevru, avant d'accepter la tâche confiée à son labeur et à son mérite, a-t-il voulu, ce qui est tout à sa louange, s'inspirer des documents exacts et nombreux auprès des personnalités de Canada saines capables de lui fournir les indications indispensables. Pour ce faire, il se rendit à Québec et s'entretint longuement avec les membres du Comité d'Organisation.

L'artiste a gardé de ce voyage le plus charmant souvenir. "Je ne connais pas l'Écosse nous dit-il en souriant, mais je suis sûr que sa réputation d'hospitalité paillard auprès de celle que méritent nos amis du Canada. J'ai plus particulièrement à remercier et je vous prie de vouloir bien être mon interprète dans *Paris Canada*, M. Alexandre Chauveau, l'honorable et distingué juge qui préside le comité; M. Ludovic Brunet, le très aimable secrétaire. J'ai trouvé de la part de sir J.A. Chapleau, gouverneur de la province de Québec un accueil que je ne saurais oublier et je dois également de vifs témoignages de gratitude à M. Ernest Gagnon, le très érudite guide québécois qui fut pour moi un guide et un auxiliaire précieux.

Ces quelques documents que l'on a bien voulu me procurer une fois consultés (ils ne sont pas aussi nombreux que je l'aurais souhaités, et après avoir pris connaissance de l'endroit où s'élèvera la statue, la Terrasse Dufferin à côté du Château Frontenac—j'eus hâte de me mettre au travail; ce que je fis du reste dès mon retour à Paris.

—Quand doit avoir lieu l'inauguration. —Au mois d'août 1898: vous voyez que je ne suis pas en retard, n'ayant plus que quelques détails à ajouter, quelques légères modifications à effectuer.

C'est d'ailleurs comme nous disions en argot d'atelier un véritable morceau, puisque la statue seule de Champlain aura un mètre de haut.

—En effet. Et quelle est la hauteur totale du monument? —Quinze mètres.

Nous examinâmes alors le monument. Il est d'une composition très artistique, d'une ligne générale harmonieuse et noble. Dénudé de surcharges inutiles, et des ornements qui gênent le plus souvent les monuments de ce genre. Sur le socle, en haut relief, un groupe de trois figures d'un arrangement habile,

d'une impeccable pureté de lignes et d'une belle énergie gracieuse dans les mouvements. Ce haut relief, qui n'est pas la partie la moins intéressante du monument, a au moins l'avantage d'être approprié au personnage représenté: C'est n'est point une de ces allégories quelconques destinées à faire ensuite la ventricule des marabouts de bronze.

Ainsi en venait Chaptal qui, dans son monument de Flaubert par exemple, laissait une place sans importance, au tout petit médaillon à peine en valeur pour la même figure de l'auteur de *Salammbo*, réservée à une *Vérité* allégorique qui ne devait être qu'un accessoire toute l'importance du monument; cela bien entendu pour pouvoir mettre dans le commerce cette seule *Vérité*, débarrassée de l'inutile Flaubert!

Nous pourrions citer maints exemples semblables que nous se sont point à la louange de MM. les statuaires chargés de l'érection d'un monument et payés pour la seule glorification d'un personnage.

Dans le monument Champlain, Champlain reste le principal motif, comme il convient.

Ce haut relief représente un génie ailé, (éphébe aux lignes délicates,) tendant à la ville de Québec (Jolie femme au corps robuste et souple savamment drapé) un livre d'or où celle-ci écrit le nom "Champlain". Dominant les deux personnages symboliques, la Renommée, les ailes éployées, embouche sa trompette légendaire.

Sur le bas de la statue, cette inscription: "1608—Québec—1898". Champlain est représenté à l'âge de 43 ans, à l'époque où il débarqua pour la troisième fois, avec mission officielle, envoyé par le bon roi Henri. Le personnage hardiment campé mais sans l'exagération des attitudes théâtrales, tient dans sa main droite le large chapeau à plume; et de la gauche, enroulée, ses lettres de créances. L'épée soulève le manteau bien drapé. Le visage martial aux traits saillants, au nez busqué et aux yeux francs énergiques se détache au-dessus de la colletière en une silhouette vigoureuse.

Nous le répétons: La conception et l'exécution de la statue de M. Chevru nous paraissent constituer un monument d'une haute valeur sculpturale et d'une grande impression; et nous pouvons affirmer que la ville de Québec se verra en merveille de toutes sortes se montrera fière de posséder cette œuvre d'art qui sera aussi une œuvre de justice et de foi patriotiques.

HUGUES DELORME.

Fête patronale des Artisans Canadiens-Français

MAGNIQUE SUCCÈS

Les Artisans Canadiens-Français ont célébré leur fête patronale hier avec beaucoup d'éclat.

Après avoir défilé en procession à travers la ville, ils se sont rendus à la Basilique où ils ont entendu la messe qui a commencé à onze heures et demi.

M. l'abbé Dionne, chapelain de la société des Artisans, officiant, assisté de MM. les abbés Dion et Faucher.

L'interprétation de la messe du "Sacre de Charles X," de Cherubini, sous la direction de M. Gustave Gagnon, a été un véritable succès.

Mlle Gagnon a chanté l'*Incarnatus* et Mlle Casault l'*Ave Mari Stella*, à l'Offertoire, avec non moins de succès.

M. l'abbé Morrisette, vicaire à l'église St-Jean-Baptiste, a fait le sermon.

Dans l'après-midi, à deux heures, il y eut un banquet au Victoria. Le menu était superbe et nous pouvons dire que le populaire propriétaire du Victoria a fait superbement les choses.

On a proposé les santés de la Reine, des sociétés sœurs, de la presse et des dames et d'éloquents discours ont été prononcés.

La démonstration a été magnifique. Nous félicitons très sincèrement les organisateurs du magnifique succès qu'ils ont obtenu.

Une imposante cérémonie à la chapelle du Bon Pasteur

Hier matin, dans la chapelle du Bon Pasteur, vingt trois élèves de l'Académie St-Louis, 9 filles et 14 garçons, s'approchèrent pour la première fois de la Table Sainte.

C'était un spectacle bien attendrissant que de voir le recueilliement de ces chers enfants si bien préparés par les bonnes religieuses.

Voici les noms des communicants et communiantes: Lucien Laugelier, Alphonse Taché, Alexandre Couture, Edmond Chassé, Hubert LaRue, Bernard Languedoc, Francis Ahern, Bernard LaRoque, Adolphe Hamel, Pierre Hamel, Ernest Lind, Myles L. Durbin, Paul Bellau et Percy Turcotte.

Odile Laroche, Blanche Lefebvre, Adine Bellau, Alice Gauvreau, Lucy Gauvreau, Marie-Anne Robitaille, Anna Marie Lortie, Yvonne St-Michel et Marie Louise Rousseau.

M. l'abbé Trépanier, du séminaire de Québec, a célébré la messe pendant laquelle il y a eu chant et musique superbe par les dames religieuses. On a beaucoup admiré plusieurs des cantiques populaires harmonisés par M. Ernest Gagnon, entre autres les suivants: *Tu vas remplir le vœu de ma tendresse, Allons au banquet d'été, Le vœu d'acquiesce si doux*.

Dans l'après-midi à deux heures il y a eu la renouveau des vœux du baptême par M. Edmond Chassé, et le Pacte de consécration à la Ste Vierge par Mlle Adine Bellau.

Mgr Bégin a ensuite administré le sacrement de confirmation aux nouveaux communicants. Avant et après la cérémonie Sa Grandeur leur a adressé une touchante allocution.

M. l'abbé Bégin, chapelain du Bon Pasteur, était le parrain des confirmés et la marraine était madame Ferdinand Gauvreau.

LE COURRIER DU CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

Publié à DEUX EDITIONS par Jour

Contenant des reproductions de France, les dernières dépêches du pays et de l'étranger, les dernières nouvelles de la ville et de la campagne. Défend avec énergie les grands principes sociaux et religieux. Très influent au point de vue Politique, Industriel et Littéraire.

CONSERVATEUR

NOUVELLE ADRESSE

No. 30, rue de la Fabrique

QUÉBEC

Le Courrier du Canada est le Journal Politique et à Nouvelles par Excellence

Le "Courrier du Canada" n'a pas de rival pour la variété et la quantité de nouvelles et de matières intéressantes qu'il publie.

LES FEUILLETONS

du "Courrier du Canada" qui sont toujours de

La Plus Haute Moralité

sont choisis à grand frais parmi les œuvres des

MEILLEURS ROMANCIERS.

Le "Courrier du Canada" est reçu et lu tout particulièrement dans les classes aisées; par ce fait il constitue un Médium de Publicité de Premier Ordre pour la vente d'articles de valeur.

Journal des Campagnes

SEIZIÈME ANNÉE

SEIZE PAGES PAR NUMERO

Le Journal des Canadiens-Français aux Etats-Unis et des Cultivateurs, Marchands et autres, résidents à la campagne au Canada;

Contient un résumé fidèle de toutes les matières et nouvelles les plus intéressantes qui paraissent dans LE COURRIER DU CANADA quotidien, ainsi que des articles sur l'Agriculture et la Politique, écrits spécialement pour cette édition.

Les Feuilletons du COURRIER sont reproduits dans le JOURNAL DES CAMPAGNES.

Abonnez-vous

... Et Faites Abonner vos Amis

ON DEMANDE DES AGENTS

25 pour cent de commission sur chaque liste de nouveaux abonnés payés d'avance

PRIX DE L'ABONNEMENT

Le Courrier du Canada Le Journal des Campagnes

QUOTIDIEN HEBDOMADAIRE (seize pages) Publié tous les Jours

\$3.00 par année \$1.00 par année \$1.00 par 6 mois

